

AIDE-MÉMOIRE pour l'obtention d'un permis de camp

		CASTORS 7-8 ans	LOUVETEAUX 9-11 ans	ÉCLAIREURS 11-14 ans	AVENTURIERS 11-17 ans	PIONNIERS 14-17 ans	ROUTIERS 17-25 ans
THEME							
<input type="checkbox"/>	1. La présence d'un thème.	1	1	2	2	3	3
<input type="checkbox"/>	2. L'énoncé du thème est en accord avec la philosophie et les orientations du mouvement.	1	1	1	1	1	1
OBJECTIFS							
<input type="checkbox"/>	3. Les objectifs expriment clairement les orientations des activités à vivre lors du camp.	1	1	1	1	1	1
<input type="checkbox"/>	4. Les objectifs sont intégrés à la progression du groupe.	1	1	1	1	1	1
ACTIVITÉS							
<input type="checkbox"/>	5. La présence d'un horaire pour chaque journée.	1	1	1	1	1	2
<input type="checkbox"/>	6. L'horaire des journées est bien équilibré.	1	1	1	1	1	1
<input type="checkbox"/>	7. Une description détaillée des blocs d'activités apparaît pour chaque journée et sont adaptés au thème.	1	1	1	1	2	3
<input type="checkbox"/>	8. Les activités sont conformes à la proposition éducative privilégiée par le mouvement (8 éléments).	1	1	1	1	1	1
<input type="checkbox"/>	9. Les activités sont réalisées en conformité avec le VC(i)PREF.	1	1	1	1	1	1
<input type="checkbox"/>	10. Les activités reflètent le développement des jeunes et sont conformes au PICASSO.	1	1	1	1	1	1
<input type="checkbox"/>	11. Des activités prévues pour journée de pluie.	1	1	2	2	3	3
<input type="checkbox"/>	12. La présence d'un moyen d'évaluation et de reconnaissance.	1	1	1	1	1	1
ENCADREMENT TECHNIQUE							
<input type="checkbox"/>	13. La préparation des adultes et des jeunes est adéquate.	1	1	1	1	1	1
<input type="checkbox"/>	14. Le mode de transport est sécuritaire et adapté aux circonstances.	1	1	1	1	1	1
<input type="checkbox"/>	15. Le trajet pour aller et retour du camp est complet et détaillé.	1	1	1	1	1	1
<input type="checkbox"/>	16. Une liste complète du matériel individuel et d'unité a été vérifié et rassemblé.	1	1	1	1	2	3
<input type="checkbox"/>	17. Le menu est détaillé et équilibré pour chaque journée si l'unité fait sa nourriture.	1	1	1	1	1	1
<input type="checkbox"/>	18. Une nourriture suppléante est prévue s'il y a journée de camp ou camp de survie.	4	4	1	1	1	1
<input type="checkbox"/>	19. Les coordonnées et le trajet précis d'un service de santé.	1	1	1	1	1	1
<input type="checkbox"/>	20. Une trousse de premiers soins est adéquate et disponible en tout temps.	1	1	1	1	1	1
<input type="checkbox"/>	21. Au moins un adulte détient un brevet de secourisme général valide et reconnu chez les SMM.	1	1	1	1	1	1
<input type="checkbox"/>	22. Si l'activité ou le camp se déroule en hiver, au moins un adulte détient le brevet <i>Activités d'hiver</i> par les SMM.	1	1	1	1	1	1
<input type="checkbox"/>	23. Pour tous les animateurs, la vérification d'absence d'empêchements (VAJ) est conforme, le code de comportements attendus est signé et la formation Priorité jeunesse est réussie.	1	1	1	1	1	1
<input type="checkbox"/>	24. Pour les aides de camp, la vérification d'absence d'empêchements (VAJ) est conforme et le code de comportements attendus est signé.	1	1	1	1	1	1
<input type="checkbox"/>	25. Une fiche médicale pour chaque jeune et adulte.	1	1	1	1	1	1
<input type="checkbox"/>	26. L'identification du moyen de transport d'urgence et de communication pour la région du camp.	1	1	1	1	1	1
<input type="checkbox"/>	27. La présence d'un véhicule au camp.	1	1	2	2	2	2
<input type="checkbox"/>	28. La carte d'assurance-maladie des jeunes et des adultes est vérifiée.	1	1	1	1	1	1
<input type="checkbox"/>	29. Le respect du ratio animateurs/jeunes.	1	1	1	1	1	4
<input type="checkbox"/>	30. Les prévisions budgétaires sont équilibrées et raisonnables.	1	1	1	1	1	1
<input type="checkbox"/>	31. La liste de tous les participants (jeunes et adultes) est complète.	1	1	1	1	1	1
<input type="checkbox"/>	32. Tous les jeunes et animateurs sont recensés dans le SISC.	1	1	1	1	1	1
<input type="checkbox"/>	33. La demande est complétée au SISC et un commissaire de regroupement est avisé.						

AIDE-MÉMOIRE pour l'obtention d'un permis de camp pour membres adultes (camp de chefs, totémisation, etc)

OBJECTIFS

- 1. Les objectifs expriment clairement la raison d'être du camp.
- 2. Le camp respecte la philosophie et les orientations du mouvement.

ACTIVITÉS

- 3. La présence d'un horaire pour chaque journée.
- 4. Une description détaillée des blocs d'activités apparaît pour chaque journée et sont adaptés à la raison d'être du camp.

ENCADREMENT TECHNIQUE

- 5. Le mode de transport est sécuritaire et adapté aux circonstances.
- 6. Le trajet pour aller et retour du camp est complet et détaillé.
- 7. Le menu est détaillé et équilibré pour chaque journée.
- 8. Les coordonnées d'un service de santé à proximité de l'activité.
- 9. Une trousse de premiers soins est adéquate et disponible en tout temps.
- 10. Au moins un adulte détient un brevet de secourisme général valide et reconnu chez les SMM.
- 11. Pour tous les animateurs et gestionnaires, la vérification d'absence d'empêchements (VAJ) est conforme, le code de comportements attendus est signé et la formation *Priorité jeunesse* est réussie.
- 12. Pour les aides de camp, la vérification d'absence d'empêchements (VAJ) est conforme et le code de comportements attendus est signé.
- 13. Une fiche médicale par adulte.
- 14. Tous les adultes sont recensés dans le SISC.
- 15. La demande est complétée au SISC et un commissaire de regroupement est avisé.

PERMIS DE SORTIE

- La demande de permis de sortie doit se faire au plus tard **DEUX SEMAINES** avant l'activité, via le SISC. Une activité de financement ne nécessite pas une demande de permis de sortie. Faire parvenir un courriel à votre commissaire de regroupement lorsque la demande est complétée.

PERMIS DE CAMP

- **Pour toute activité impliquant au moins un coucher.**
- La demande de permis de camp doit se faire au plus tard 30 jours avant l'activité, via le SISC et tous les documents nécessaires doivent aussi être joints à la demande faite au SISC au moins 10 jours avant le camp. Faire parvenir un courriel à votre commissaire de regroupement lorsque la demande est complétée.

RÈGLES ET PROCÉDURES

- Dans le cas de **TOUTE ACTIVITÉ AUTRE QUE LA RÉUNION RÉGULIÈRE AU LOCAL** (camp, sortie, etc.), vous devez aviser le chef de groupe ainsi que les parents et leur fournir les coordonnées dans un délai raisonnable par le biais d'un communiqué.
- Le chef de groupe doit autoriser la demande de permis de camp ou de sortie.
- Le commissaire de regroupement doit aussi autoriser la demande de permis de camp ou de sortie.
- **SI LE CHEF DE GROUPE EST PRÉSENT À L'ACTIVITÉ** ou fait partie de l'équipe d'animation, le permis de l'unité devra être émis par le membre désigné du commissariat au développement et aux groupes.
- L'équipe d'animation doit conserver le permis signé, intégré au programme de camp ou de l'activité, et l'aura **EN SA POSSESSION AU MOMENT DE L'ACTIVITÉ**.
- Dans le cas du camp ou d'une sortie **À L'EXTÉRIEUR DU CANADA**, un permis international est requis auprès de la commissaire scoute de district.
- Ce sont là les **OBLIGATIONS MINIMALES**. Certains groupes peuvent avoir de plus grandes exigences.

CRITÈRES POUR L'ÉVALUATION

Le camp, le camp nous appelle. Partons, partons pour le camp... un peu, beaucoup, passionnément!

Il importe de penser au programme de camp et de bien préparer les activités du camp afin d'éviter les ennuis et les moments désagréables pendant le camp. Le but de ce petit guide et de l'aide-mémoire est d'aider à évaluer cette préparation. L'approche suggère que tous les groupes d'âges ne fassent pas l'objet des mêmes exigences. En effet, si, par exemple, c'est logique et prudent de prévoir des activités spéciales pour les camps castors en cas de pluie, l'élément peut être parfaitement superflu pour les pionniers et pionnières en canot-camping.

La grille d'aide-mémoire, pratique et détaillée, permet d'évaluer les divers aspects d'un camp et de juger du niveau de préparation de celui-ci. L'aide-mémoire est divisé en quatre grandes sections qui touchent l'ensemble du camp : thème, objectifs, activités et encadrement technique.

Évaluer une demande de permis de camp n'est jamais chose simple. En effet, de nombreux critères entrent en jeu et il faut faire preuve de discernement. Un programme de camp doit être une garantie d'un camp de qualité. Il faut que l'équipe d'animation soit en mesure de l'appliquer! Le présent guide et l'aide-mémoire doivent donc être utilisés avec toute la prudence requise et ne remplaceront jamais une bonne communication.

La demande de permis suppose des exigences différentes selon la méthodologie de branche et selon le groupe d'âges.

	GROUPE D'ÂGES	RATIO
Castors	7-8 ans	1 pour 6
Louveteaux	9-11 ans	1 pour 6
Éclaireurs	11-14 ans	1 pour 8
Aventuriers	11-17 ans	1 pour 8
Pionniers	14-17 ans	1 pour 10
Routiers	17-25 ans	1 pour 10

ÉVALUATION

THÈME



Un thème est un outil qui est là entre autre pour mettre en branle l'imagination des jeunes; pour susciter des rapprochements éducatifs entre le jeu et la réalité; pour transmettre des valeurs scoutes. Un thème est une excellente façon d'orienter un camp de niveau castors, louveteaux ou exploratrices. Aux niveaux éclaireurs ou intrépides, certains types de camp peuvent parfaitement justifier l'absence de thème, ces camps eux-mêmes étant souvent thématiques : camp *Ours polaire*, camp *Survie*, camp *Canot-camping*. Pour les niveaux pionniers, pionnières, scouts-aînés et aînées, le thème devient un élément facultatif qui ne saurait être exigé pour l'octroi du permis.

OBJECTIFS



Pour toutes les branches, le thème doit être évalué. Quelles sont ses connotations? Véhicule-t-il des idées violentes? discriminatoires? De plus, comment est-il énoncé? Rejoint-il le groupe d'âges auquel on le destine? L'utilisation qu'on en fera est-elle positive?

Il ne saurait y avoir un camp scout sans objectif. Mais ce n'est pas tout d'avoir des objectifs, il faut aussi pouvoir démontrer de quelle manière ceux-ci s'intègrent aux activités et contribuent à la progression des participants. Les objectifs sont des énoncés qui permettent de dire quel camp l'on va faire.

ACTIVITÉS



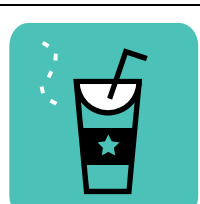
Un programme de camp doit inclure l'horaire de chaque jour. L'horaire de la journée doit toujours être équilibré. Par ailleurs, les activités d'un camp scout digne de ce nom doit refléter obligatoirement la proposition éducative (8 éléments), le VC(i)PREF et le PICASSO.

Puisque le camp se déroule en fonction d'un thème, il serait logique d'y retrouver des activités qui soient en lien avec le thème.

ENCADREMENT TECHNIQUE



La préparation adéquate des participants. C'est élémentaire : ne peuvent partir en camp que les gens qui sont adéquatement préparés pour se tirer correctement d'affaires dans les conditions prévues pour le camp. Avant d'accorder un permis de camp, il faut donc s'assurer que ceux qui vont partir à ce camp ont toute la formation nécessaire, ou, le cas échéant, qu'ils aient prévu la présence sur place de personnes compétentes. Sauront-ils utiliser le matériel qu'ils emportent? Connaissent-ils les risques liés aux activités prévues? Ont-ils prévu un entraînement adéquat dans le cas de certaines activités spécialisées?

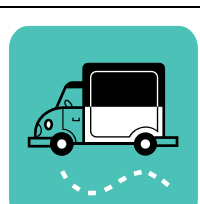


Dans le cas où une unité prépare elle-même sa nourriture, il est important de vérifier l'équilibre et la variété des menus. Il faut également s'assurer qu'on saura conserver et l'apprêter convenablement sur place. Les unités peuvent d'ailleurs se référer au *Guide alimentaire canadien* pour planifier les menus.

Toutefois, certains types de camp d'âge pionniers et pionnières peuvent justifier que les menus détaillés ne soient pas produits à l'appui de la demande de permis. Il faudra examiner de près ces questions avec les équipes d'animation.



Dans le cas des camps dits de survie (le point ne s'applique pas aux castors, hirondelles, louveteaux et exploratrices), les animateurs et les animatrices devront obligatoirement prévoir des rations de remplacement au cas où la pêche, la trappe ou la cueillette de champignons avec le *Guide des champignons comestibles du Québec* feraient défaut.



La trousse de premiers soins et la carte d'assurance-maladie (pas juste le numéro ou sa photocopie) sont obligatoires pour tous. Les cuistôts doivent être recensés à titre d'aide de camp et doivent avoir complétés la vérification d'absence d'empêchements (VAJ) et avoir signé le code de comportements attendus. Quelle que soit l'activité, il est nécessaire de fournir les coordonnées et la description du trajet d'un CLSC ou d'un hôpital le plus près. Par ailleurs, il importe de rappeler à tous que si une voiture est un excellent véhicule de dépannage, elle ne saura remplacer sans risque une ambulance en cas de véritable situation d'urgence.